

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers



Direction Administrative
et Juridique

F27

Séance publique du mercredi 28 septembre 2022

Convoqué le lundi 22 août 2022, le Conseil Municipal de la Ville de Gennevilliers s'est réuni en mairie, Salle du conseil à 20:00, sous la présidence de Monsieur le Maire, Patrice LECLERC.

Présents :

Patrice LECLERC, Anne-Laure PEREZ, Mohamed BOUKRICHE, Yasmine ATTAF, Laurent NOEL, Délia TOUMI, Philippe CLOCHETTE, Grégory BOULORD, Alexandre MOREAU, Belkacem OUCHEN, Céline LANOISELEE, Chaouki ABSSI, Ibrahima NDIAYE, M'Hamed BINAKDANE, Christian DESCHENES, Zine BOUKRICHE, Véronique DESMETTRE, Khalid DAMOUN, Eloi SIMON, Mohamed DDANI, Mariama GASSAMA, Elsa FAUCILLON, Jacques BRIFFAULT, Isabelle TITTI DINGONG, Karine CHALAH, Laetitia GHIRARDI, Sinan KARAKUS.

Etaient représentés :

Zineb ZOUAOUI (représentée par Chaouki ABSSI), Christophe BERNIER (représenté par Laurent NOEL), Roger DUGUE (représenté par Alexandra D'Alcantara), Isabelle MASSARD (représentée par Yasmina ATTAF), Maria-Blanca FERNANDEZ (représentée par Céline LANOISELEE), Nadia MOUADDINE (représentée par Patrice LECLERC), Sofia MANSERI (représentée par Eloi SIMON), Sonia BLANC (représentée par Véronique DESMETTRE), Richard MERRA (représenté par Délia TOUMI), Aurélie REMACLE (représentée par Philippe CLOCHETTE), Fabienne MOREAU (représentée par Grégory BOULORD), Ahcen MEHARGA (représenté par Karine CHALAH), Christelle NEDELEC (représentée par Sinan KARAKUS).

Absents excusés :

Ibrahima DIALLO, Philippe HALLAIS.

Ne prend pas part au vote :

Nombre de votes pour : 41

Nombre de votes contre :

Nombre d'abstentions :

Mention du vote : Adoptée à l'unanimité

Désignation d'un délégué suppléant au Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Énergies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC)

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-7, L 2121-21, L 2121-33, L 5721-1 et suivants,

Vu la délibération du 1^{er} juillet 2020 portant désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication du 17 octobre 2017, notamment l'article 10,

Considérant que les élus suivants ont été désignés :

Titulaire : Madame Isabelle MASSARD

Suppléant : Monsieur Laurent NOËL

Considérant qu'il y a lieu, à la demande de Laurent NOEL, de désigner un délégué suppléant au sein du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication,

Est candidat en qualité de suppléant :

- M. Jacques BRIFFAULT

Vu l'avis de la Commission intéressée,

DELIBERE

Article 1 : M. Jacques BRIFFAULT est désigné délégué suppléant, en remplacement de Laurent NOEL, au sein du Syndicat Intercommunal de la périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication.

Loi N° 82 213 du 2 mars 1982
Acte reçu par le représentant de l'état

le 7/10/2022

Affiché le 10/10/2022

Exécutoire le 10/10/2022



Le Maire
Patrice LECLERC

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Leclerc", written over a horizontal line.

Signé électroniquement le
Le 6 octobre 2022